

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 06 AVRIL 2022

Le Maire de la commune de Belforêt-en-Perche (Orne) certifie avoir convoqué le **31/03/2022**, en session ordinaire, pour le **Mercredi 6 Avril 2022, à 20h00** les membres composant le conseil municipal, avec pour

ORDRE DU JOUR :

- 1/ Nomination d'un secrétaire de séance
- 2/ Approbation du compte rendu de la réunion du 23 mars 2022
- 3/ Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2022
- 4/ Vote des subventions aux associations et organismes pour 2022
- 5/ Modification du règlement intérieur de la commune voté le 01/12/2020
- 6/ Information aux élus sur le déroulement des élections
- 7/ Informations et questions diverses

Etaient présents : M. BOULAY David, Maire, Mmes : CHEMIN Anne, DESPIERRES Sylvie, GENTNER Colette, JAMOIS Magalie, LECROART Cécile, LEQUEFFRINEC Martine, POULAIN Sylvie, VAUTHIER Paméla, VINCENT Catherine, MM : BENOIT Patrice, CALOMNE Michel, GAUTRET Joël, HEREDIA Robert, HEROUIN Michel, JACOB Jean-Pierre, PEZARD Matthieu, SUZANNE Guy, formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) ayant donné procuration : MM : LÉONE René à M. SUZANNE Guy, OLIVE Jean-Luc à Mme CHEMIN Anne

Absent(s) : Mmes : GABILLARD Catherine, PERLUXO Maria, M. VINCENT Philippe

1/ M. Robert HEREDIA a été nommé secrétaire de séance

La séance a été publique.

2/ Le procès verbal de la dernière séance du 23/03/2022 est reporté à la prochaine réunion

Monsieur le Maire ayant ouvert la séance, le Conseil Municipal a délibéré de la manière suivante :

3/ DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2022

Voir document de séance ci-joint et distribué sur table le soir de la réunion.

4/ SUBVENTIONS 2022 - ASSOCIATIONS ET ORGANISMES

M. le Maire propose la liste et le montant des subventions attribuées par la commission finances pour l'exercice 2022. Il précise que la subvention sera versée uniquement suite à une demande de la part de l'association, en fournissant un bilan et le solde du relevé de compte au 31/12.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité ACCEPTE l'attribution des subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	
Anciens Combattants Association - Le Gué	60€
UNCAFN - Anciens Combattants - Eperrais	60€
Comité des fêtes de Belforet-en-Perche	1 600€
Comite des fetes de La Perrière	1 600€
Club des aînés ruraux - Le Gué	500€
Club des aînés ruraux - Sérigny	500€
Club de l'amitié Perthuisienne - La Perrière	500€
Familles rurales du pays bellemois	1 000€
Association sports et loisirs - Le Gué	1 500€
La Parent'fête - Association parents d'élèves - Pôle Igé/le Gué	1 100€
Pétanque Guéchoise	130€
Syndicat Ornaïs du cheval - Origny	1 100€
Le temps de vivre - Eperrais	80€
Maison Roger Martin du Gard-Serigny (escape game)	4 000€
AFFO Jardin - La Perrière	300€
ORGANISMES	
Secours catholique	300€
Ligue contre le Cancer	100€
ADMR Belleme - Nocé	150€
ADMR Mortagne-au-Perche	50€
ADMR Le Mêle-sur-Sarthe	150€
Amaelles (UNA Alençon)	350€
Orne Département - FSL	940€
Les restaurants du Cœur	100€
Le Souvenir Français - Comité Bellême	70€
ASSOCIATIONS SPORTIVES	
Association sportive collège de Bellême	200€
Football club du pays bellemois	425€
Union sportive mortagnaise	100€
Amicale laïque Bellême - Judo	400€
Handball club bellemois	200€

SUBVENTIONS AUX ENFANTS POUR LES VOYAGES SCOLAIRES
ANNÉE 2021/2022

Monsieur le Maire expose qu'afin d'aider les familles pour les voyages scolaires, il est accordé une subvention de 40€ par enfant et par an pour les enfants jusqu'à 16 ans, scolarisés en écoles publiques et privées.

Cette subvention sera versée directement aux familles sur justificatif de présence.

Ecole de Pervençères

Classe de mer	22 au 25 mai 2022	BAYARD Ulysse
		TRUBERT Léanne
Classe de neige	16 au 22 mars 2022	BODE Zyo

Collège Roger Martin du Gard

Voyage à toulouse	30 novembre au 3 décembre 2021	DENIS Léa
		HENRION Frédéric
		LECUYER Kenji
		LECUYER Noah
		DEBRAY Alexandre (30€/ montant de sa participation)

Collège Bignon

Séjour pédagogique Gorron	27 septembre au 1er octobre 2021	DROUET Margaux
------------------------------	----------------------------------	----------------

Collège Roger Martin du Gard

Voyage Puy du Fou	4/5 mai 2022	HENRION Eloryne
-------------------	--------------	-----------------

Ecole Saint-Michel

Classe découverte à plouha	3 au 7 janvier 2022	CHARLOT Nolan
		MÉNAGER Apolline
		HADGE-JAVITCH Gabriel
		SARCIAUX Gabin
		BEAUMONT Evan
		COHENNEC Tanguy
		PILLIÉ Alaric
		COTARD Emmeline
		KRIMI Sofian
		LEPAN Lilly

5/ MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

**ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION N° 2020_097 RECUE EN
PREFECTURE LE 16/12/2020**

Monsieur le Maire expose que conformément à l'article L2121-8 du CGCT, l'assemblée délibérante a l'obligation de se doter d'un règlement intérieur dans les 6 mois de son installation.

Le règlement intérieur de Belforêt-en-Perche a été adopté le 01/12/2020 mais, suite à la réception d'un mail de la Préfecture, des modifications doivent y être apportées notamment sur :

- l'ajout d'une disposition qui n'apparaît pas "l'expression de la minorité dans le bulletin d'information municipal"
- la modification de l'article 3

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le règlement intérieur modifié.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- ADOPTE ce règlement intérieur dans les conditions exposées par Monsieur le Maire,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer ce règlement intérieur.

En PJ : le règlement intérieur modifié

6/ INFORMATION AUX ÉLUS SUR LE DÉROULEMENT DES ÉLECTIONS 2022 suite à une réunion d'information organisée par l'Association des Maires de l'Orne le 18 février dernier

7/ INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Arts en Cités : Réception d'un mail le 01 avril dernier demandant d'avancer l'exposition de Mme MARTINIE. Le conseil municipal n'y voit pas d'inconvénients
- Repas Cantine : Compte tenu des augmentations des matières premières et du carburant, M. Eric HUBERT nous informe qu'à compter du 25/04/2022 le prix du repas livré augmentera de 0,15 €, ce qui portera son prix à 2,805 € HT (au lieu de 2,655 € HT actuellement)

Rien ne restant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h45.